



PROCES-VERBAL
COMMISSION FÉDÉRALE DES ÉDUCATEURS ET ENTRAINEURS DE
FOOTBALL
-
SECTION ÉQUIVALENCES

Réunion du : 31 octobre 2025

Présidence : T. MONTAGNE

Présents : J. ALCOCER ; R. DEZIRE

Excusé :

Assistent à la réunion : C. ROMAGNE ; A. EL AMRANI

1 – EQUIVALENCES ANCIENS ET NOUVEAUX DIPLOMES FFF ET LICENCE UEFA

SUR PRESENTATION DES PIECES JUSTIFICATIVES, LES PERSONNES SUIVANTES SE VOIENT DECERNER :

- BEF :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
VIOLLAT	PATRICK	11/03/1979

- PREROGATIVES D'EXERCICE A PARTIR D'UNE LICENCE UEFA :

NOM	PRENOM	LICENCE UEFA
ACEBAL ANTA	BRAIS	UEFA PRO
GORDO NAVARRO	ANTONIO	UEFA B
KOPYT	ARTUR	UEFA A
PINTO DA SILVA CORDEIRO	JORGE MANUEL	UEFA A
POCOGNOLI	SEBASTIEN	UEFA A
PRATO	STEFANO	UEFA B
SARDELLI	MAURO	UEFA ELITE YOUTH A

2 – CARTES UEFA

NOM	PRENOM	LICENCE UEFA
AHOUI	ISSAM	UEFA A
GURAS	JOHNATHAN	UEFA B
RODRIGUEZ	BERNARD	UEFA A
SAADAoui	MOHAMMED	UEFA A

3 – CROSSBORDER UEFA

- M. DABO Karanmady : Une réponse officielle a été envoyée à l'éducateur et à la fédération concernée.
- M. IMAMAGIC Zanin : Une réponse officielle a été envoyée à l'éducateur et à la fédération concernée.

Prochaine réunion : 18 décembre 2025

Procès-verbal réalisé par : CRO